

REVUE BELGE
DE
NUMISMATIQUE,

PUBLIÉE

SOUS LES AUSPICES DE LA SOCIÉTÉ ROYALE DE NUMISMATIQUE.

DIRECTEURS :

MM. LE V^{te} B. DE JONGHE, LE C^{te} TH. DE LIMBURG-STIRUM ET A. DE WITTE.

1897

CINQUANTE-TROISIÈME ANNÉE.



BRUXELLES,

J. GOEMAERE, IMPRIMEUR DU ROI,

Rue de la Limite, 21.

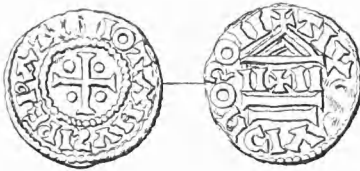
1897

UN

DENIER FRAPPÉ A MAYENCE

PAR L'EMPEREUR LOTHAIRE I

AVANT LE TRAITÉ DE VERDUN (843)



Droit. Croix pattée, cantonnée de quatre points.

Légende. Entre deux grènetis : ... IOTAMVZ
IPEPA

Revers. Temple surmonté d'une croix.

Légende : MOGONCIA VIT.

La légende doit se lire de gauche à droite.

Argent. Poids : 1gr.325.

Notre collection.

Ce curieux denier se signale par l'incorrection du nom et du titre de Lothaire. De semblables fautes se voient également sur les nombreux deniers au temple frappés à *Dorestadt* (*Duurstede*) par le même empereur, ainsi que sur les rares deniers forgés à *Huy* par ce prince.

Le règne de Louis le Débonnaire fut marqué par les graves dissensions survenues entre ce monarque et ses fils, à l'occasion des nombreux partages de la monarchie faits, de son vivant, par ce souverain imprudent, qui croyait assurer ainsi la paix pour l'avenir. Plus tard, l'empereur fut, en effet, poussé par Judith, sa deuxième femme, qui lui avait donné un fils, à favoriser cet enfant au détriment de ses trois demi-frères.

Le Débonnaire fut ainsi amené, par les machinations de l'impératrice, à modifier successivement un premier partage fait en 817, entre ses trois fils Lothaire, Pépin et Louis, ce qui irrita profondément ces princes, issus du mariage de l'empereur avec Irmengarde.

Ce fut en 817, disions-nous, que le faible Louis, influencé par sa première femme Irmengarde, qui désirait que chacun de ses trois fils eût sa part de la monarchie, s'était décidé, à force d'intrigues et malgré la vive opposition d'une partie des grands, à désigner, à l'assemblée générale tenue à Aix-la-Chapelle, les territoires revenant à chacun de ces trois princes (1).

Lothaire, associé à l'empereur comme collègue et successeur, et qui devait être le seul chef de la monarchie franque après son père, recevait Rome

(1) *Histoire des Carolingiens*, par L.-A. WARNKOENIG et P.-A.-F. GERARD. Tome II, p. 34. La plupart des faits historiques relatés dans cette notice sont tirés de cet excellent ouvrage.

et l'Italie ainsi que la Gaule et la Germanie, à l'exception de :

1° L'Aquitaine, la Wasconie, la Marche de Toulouse, le comté de Carcassonne, en Septimanie, les comtés d'Autun, d'Avallon et de Nevers, en Bourgogne, qui constituaient la part de Pépin ;

2° La Bavière, la Carinthie, la Bohême, les pays des Awares et des Slaves situés à l'orient de la Bavière, qui étaient donnés à Louis.

Mayence était donc comprise dans les possessions de Lothaire. Il semble naturel d'admettre que ce prince, éleyé dès lors à l'empire par son père et couronné en 823, a pu y forger, à partir de ce moment, des espèces à son nom. Quoi qu'il en soit, l'empereur Lothaire, ayant possédé *effectivement* *Mayence* de 839, date du dernier partage de Worms, à 843, date du traité de Verdun, a *certainement* pu émettre, entre ces années, du numéraire dans cette importante localité.

Mayence devait bientôt être enlevée à Lothaire.

L'impératrice Irmengarde mourut en 818. Louis le Débonnaire voulut d'abord abdiquer et se faire moine. Ses ministres, soucieux du sort de l'empire, le conjurèrent de renoncer à ses projets. L'empereur se rendit à leurs prières, et un tel changement s'opéra peu à peu dans ses idées qu'il épousa, en 819, la belle Judith, fille du comte Huelpus ou Welf, de l'extrême frontière de la Bavière vers la Souabe.

L'année 821 vit une partie des nobles francs

juré, à l'assemblée générale tenue à Nimègue, d'observer la loi de partage de 817 (1). La diète générale de la même année, à Thionville, fut saisie du mariage de Lothaire avec Irmengarde, fille du comte Hugues, de Tours. Un certain nombre de grands y prêtèrent encore serment au pacte de succession d'Aix-la-Chapelle.

Lothaire se rendit en Italie, en 822. Il y fut couronné empereur, aux fêtes de Pâques de 823, par le pape Pascal I.

Cette même année devait être fatale pour la tranquillité future de la monarchie, car un fils, qui fut nommé Charles, naquit en 823 de la nouvelle union de l'empereur, et il était dès lors à présumer que Louis, désireux d'assurer une part de son héritage à cet enfant, s'efforceraient de modifier le partage de 817, ce qui devait inévitablement amener le mécontentement des trois fils d'Irmengarde. Il en fut ainsi.

L'acte de partage de 817 fut modifié à l'assemblée générale tenue à Worms au mois d'août 829. Malgré l'opposition du clergé et les efforts du parti de l'unité de l'empire, qui avait à sa tête Wala, petit-fils de Charles Martel, le jeune Charles reçut toute l'Allemanie, l'Alsace, le pays des Grisons,

(1) *Annalen des Fränkischen Reichs im Zeitalter der Karolinger*, par le Dr GUSTAVE RICHTER et le Dr HORST KOHL. Deuxième moitié par le Dr HORST KOHL, p. 224. Nous avons également très souvent consulté, au cours de la rédaction de cet article, le très bon livre en question et y avons puisé maint renseignement utile.

la partie de l'Helvétie qui y touche et la haute Bourgogne. Ces territoires furent retranchés des royaumes des trois frères. Lothaire, qu'on voulait éloigner, fut envoyé en Italie.

Mayence restait donc encore à l'empereur Lothaire.

Wala ne se découragea pas à la suite de cet insuccès. Il organisa, en vue du rétablissement de la division de l'empire faite en 817, une conspiration parmi les membres de l'aristocratie ecclésiastique et laïque et obtint facilement l'adhésion des princes Lothaire, Pépin et Louis, qui étaient irrités des changements apportés au partage d'Aix-la-Chapelle.

La révolte éclata au printemps de l'année 830. Les grands rappelèrent d'Italie Lothaire, qui se joignit à Pépin. Le Débonnaire avait convoqué à Rennes le *heerbann* des Francs pour faire une grande expédition contre les Bretons. Arrivé à Sithiu, il apprit que l'armée s'était révoltée et qu'elle s'était arrêtée à Paris. Abandonné de tous, l'empereur fut forcé de se rendre à une assemblée convoquée à Compiègne. Il dut y approuver ce qui s'était passé et se mit entre les mains de Lothaire, qui l'emmena à Aix-la-Chapelle, où il le fit garder à vue par des moines qui devaient l'engager à embrasser la vie monastique.

Pépin et Louis se virent bientôt menacés par les succès de l'orgueilleux Lothaire. Ils prirent le parti de leur père et une vive réaction s'opéra bientôt en faveur du vieil empereur. L'assemblée

générale de Nimègue lui rendit le pouvoir et Lothaire, effrayé de la tournure que prenaient les événements, demanda son pardon. Judith, qui avait été reléguée dans un couvent, à Poitiers, fut rappelée et Wala fut renvoyé à Corbie.

En février 831, tous ceux qui avaient pris parti contre Louis le Débonnaire à Compiègne et à Nimègue furent traduits devant la diète d'Aix-la-Chapelle. Judith fut rétablie dans ses droits d'épouse qu'elle avait déjà repris depuis l'assemblée de Nimègue et Lothaire, écrit Nithard, déchu de la dignité impériale, obtint à peine et conditionnellement la permission de retourner dans son royaume d'Italie, qui lui fut seul laissé, tandis que les états de Pépin et de Louis furent agrandis.

Il y eut donc un nouveau partage à cette époque. Le nom de Lothaire n'y est même pas mentionné. Toute la monarchie, à l'exception de l'Italie, qui, seule, ne fut pas enlevée à Lothaire, fut divisée entre Pépin, Louis et Charles, leur père conservant le gouvernement supérieur.

Louis le Débonnaire, instruit par l'expérience, se réserva formellement le droit de changer ou de modifier les parts de ses fils selon qu'ils pourraient le mériter. Cette clause paraît avoir été dictée par l'insatiable Judith.

Voilà donc *Mayence* et ses dépendances enlevées à Lothaire.

Judith n'était pas encore satisfaite de la belle

part faite à son fils Charles par le nouveau traité. Pépin et Louis n'étaient guère plus contents et de nouvelles dissensions ne devaient pas tarder à s'élever.

Pépin, qui, au commencement de 832, avait été appelé à Aix-la-Chapelle par son père, qui voulait l'y retenir, retourna secrètement en Aquitaine. Un plaid général fut réuni à Orléans pour juger ce fils désobéissant. Lothaire et Louis devaient y venir, mais ce dernier leva lui-même l'étendard de la révolte. Le *heerbann* fut convoqué à Mayence, au mois d'avril 832, pour marcher contre Louis. Ce prince, qui était à Worms, se retira vers la Bavière. Il fut poursuivi par l'empereur jusqu'à Augsbourg, où il fit sa soumission dans une entrevue avec son père, qui lui pardonna.

L'expédition d'Aquitaine n'était pas abandonnée. Pépin, effrayé des préparatifs de son père, vint en personne solliciter son pardon. Moins heureux que Louis, il fut arrêté, exilé à Trèves et son royaume fut annexé à celui de Charles. Pépin parvint à échapper à ses gardiens, ce qui força son père à faire une nouvelle mais infructueuse campagne en Aquitaine.

Tout ce qui venait de se passer mit en évidence les desseins secrets de l'empereur et de Judith. Lothaire, Pépin et Louis, menacés dans leurs possessions, se révoltèrent en 833 et trouvèrent un appui dans tous les partisans de l'unité de l'empire et de l'Église. Le pape lui-même accompagna

Lothaire, qui se mit à la tête du mouvement et qui marcha contre son père. Les conjurés firent leur jonction dans la plaine de *Rothfeld*— depuis appelée *Lügenfeld*, — vaste bruyère située près de Colmar. Louis le Débonnaire, à la tête d'une armée considérable, alla à leur rencontre. Le pape Grégoire fit en vain une tentative de réconciliation et ces négociations infructueuses durèrent plusieurs jours, pendant lesquels le vieil empereur fut abandonné par ses troupes. Il demanda à être mené auprès de Lothaire, qui déclara, dans une assemblée tumultueuse qui fut tenue immédiatement, que l'empire était tombé des mains de son père et qui se proclama empereur et souverain de toute la monarchie. Le Débonnaire fut conduit à Soissons, Judith fut envoyée à Tortose, en Italie, et le jeune Charles, à l'abbaye de Prum, en Ardenne.

Un nouveau partage de l'empire eut sans doute lieu après ces événements et les États de Louis et de Pépin furent vraisemblablement agrandis. C'est probablement alors que Louis obtint les pays allemands pour sa part.

Le vieil empereur dut se soumettre, à l'assemblée tenue à Compiègne, à la grande pénitence de l'Église et, dépouillé de toutes ses dignités, fut emmené, malgré lui, par Lothaire, à Aix-la-Chapelle (1).

(1) Le Dr KOHL, dans son ouvrage déjà cité, dit que Louis le Débonnaire fut forcé par Lothaire à faire pénitence religieuse publique au couvent de Saint-Médard, à Soissons.

Une forte réaction ne devait pas tarder à suivre des mesures aussi dénaturées que cruelles.

Louis le Germanique, qui avait épousé une sœur de Judith, poussé par l'indignation des populations germaniques de l'empire et froissé des prétentions impérialistes de Lothaire, envoya une ambassade à ce dernier pour l'engager à montrer plus d'humanité envers leur père. Les deux frères se rencontrèrent ensuite à Mayence et ne purent se mettre d'accord. Pépin se joignit bientôt à Louis. Lothaire, abandonné des siens, s'enfuit jusqu'à Vienne, en Dauphiné, et refusa le pardon que lui offrait son père.

Le Débonnaire, laissé à Saint-Denis avec le jeune Charles, se fit relever de sa condamnation ecclésiastique par les évêques présents dans cette localité, ressaisit les rênes du gouvernement (834) et, après avoir remercié Pépin et Louis de ce qu'ils avaient fait pour lui, se rendit à Aix-la-Chapelle, où il retrouva Judith.

Une expédition, qui fut malheureuse, fut tentée la même année par plusieurs comtes contre des partisans de Lothaire restés en Neustrie. Lothaire, ayant appris cet échec, reprit les armes, quitta Vienne et marcha sur Orléans. Le *heerbann* des Francs fut convoqué à Langres, au mois d'août 834, et l'empereur, accompagné de Louis et de Pépin, marcha à la rencontre de Lothaire. Le prince rebelle dut se soumettre et fut de nouveau relégué en Italie. Il s'engagea à ne pas repasser les Alpes sans la permission de son père.

La sentence religieuse prononcée contre Louis le Débonnaire fut solennellement annulée, en février 835, dans un synode détaché de l'assemblée générale de Thionville et tenu à Metz. Le Débonnaire y fut pompeusement reconnu comme empereur et couronné une seconde fois. D'après Warnkoenig et Gerard, la part d'héritage de Charles fut, vers cette époque, sans que l'on sache comment, de nouveau déterminée par son père, pour être derechef modifiée, à Worms, en 837, ainsi que nous le disons plus loin d'après ces auteurs.

Lothaire envoya, en 836, des délégués à Thionville pour négocier son retour d'Italie avec l'empereur, qui, l'année précédente déjà, s'était efforcé d'arriver à une réconciliation avec son fils. Une maladie empêcha Lothaire de paraître à l'assemblée générale de Worms (836). Dans cette même localité eut lieu, en 837, disent Warnkoenig et Gerard, un nouveau partage qui donna à Charles un fort accroissement de territoire. Kohl dit que ce fut, en 837, à l'assemblée générale d'Aix-la-Chapelle que Judith obtint une importante part de la monarchie pour son fils Charles. Quoi qu'il en soit, les partages se suivaient fiévreusement en ces temps tourmentés.

Une entrevue de Lothaire et de Louis le Germanique eut lieu, en 838, à Trieste. L'assemblée qui se tint à Nimègue (juin 838) ne laissa que la Bavière à Louis, pour le punir de son alliance avec Lothaire. D'après Kohl, une autre assemblée

générale fut tenue à Kiersy (838) et Charles y reçut une partie de la Neustrie.

Judith, craignant, vu l'âge avancé du Débonnaire, que son fils Charles ne vînt à manquer d'un appui solide, s'était tournée vers Lothaire, qui fut invité, notamment en 836 et en 838, à assister à des réunions où devait se trouver l'empereur. Lothaire se rendit, en mai 839, au grand plaid tenu à Worms par Louis le Débonnaire et s'y réconcilia avec son père.

Un arrangement y fut facilement conclu. Pépin était mort en 838 et ses fils furent exclus de son héritage. Louis le Germanique fut obligé de se contenter de la Bavière et de quelques pays annexés. Presque toute la monarchie pouvait donc être partagée entre Lothaire et Charles. L'empereur en fit deux parts : l'une orientale et l'autre occidentale, comprenant l'Italie, et en laissa le choix à Lothaire. Lothaire choisit la partie orientale, qui, vraisemblablement, comprenait *Mayence* et son territoire.

Ce dernier partage mécontenta vivement Louis le Germanique et les fils de Pépin.

L'empereur se rendit promptement maître de l'Aquitaine, qui s'était soulevée en faveur des héritiers légitimes de Pépin. Les Aquitains furent obligés de jurer fidélité à Charles. Le Germanique, qui avait envahi la Saxe et la Thuringe, fut refoulé en Bavière.

Le Débonnaire, qui avait invité Lothaire à une

conférence qui devait se tenir à Worms, mourut peu après, dans une île du Rhin, près d'Ingelheim, après avoir pardonné à son fils Louis et avoir proclamé empereur, Lothaire, à qui il avait recommandé Judith et Charles.

Après la mort de son père, Lothaire prétendit être seul maître de la monarchie. Il marcha successivement contre Louis et contre Charles et se rendit bientôt tellement odieux à ces princes qu'ils se liguèrent contre lui et le défirent, le 25 juin 841, à *Fontenay (Fontanetum)*, appelé aujourd'hui *Fontenoy-en-Puysaie*.

Des négociations relatives au partage de la monarchie s'ouvrirent ensuite entre les trois frères et aboutirent finalement au traité de Verdun (843) qui laissa à chacun des trois princes les royaumes possédés sans contestation : la Lombardie à Lothaire, l'Aquitaine à Charles, la Bavière à Louis et divisa le reste de l'empire en trois parties égales. Lothaire conserva le titre d'empereur mais perdit tous droits de suzeraineté sur les pays possédés par ses frères.

Lothaire eut la part du milieu, renfermant Rome et Aix-la-Chapelle et comprenant l'Italie et la Gaule orientale, bornée, à l'est, par le Rhin, la Reuss et les Alpes; à l'ouest, par l'Escaut, la Mayenne et la haute Meuse, la Saône et le Rhône. Il était formellement stipulé que *Mayence*, Worms et Spire, ainsi que leurs territoires des deux côtés du Rhin, feraient partie du lot de Louis le Germanique.

Lothaire ne recouvra plus *Mayence* jusqu'à sa mort, survenue en 855.

Pour résumer, il résulte de tout ce qui précède que :

1° Lothaire, proclamé empereur en 817, par son père, a probablement frappé, dès lors, monnaie à *Mayence*, qui était comprise dans les territoires que le partage d'Aix-la-Chapelle lui assignait pour sa part ;

2° le deuxième partage fait, en 829, à Worms, dans le but de donner une part du royaume à Charles, a laissé *Mayence* à Lothaire ;

3° Lothaire fut privé, vers 831, au bénéfice de ses frères, de tous ses États, à l'exception de l'Italie. Il perdit donc *Mayence* ;

4° Lothaire se fit proclamer, en 833, empereur unique et souverain de toute la monarchie. Il récupéra donc *Mayence* qu'il céda *peut-être* à l'un de ses frères, dont les royaumes semblent avoir été agrandis à cette époque ;

5° Lothaire fut de nouveau, en 834, relégué en Italie et dut promettre de ne pas repasser les Alpes sans la permission de son père. Ces faits impliquent la perte de *Mayence* ;

6° un nouveau partage, en 837, augmenta la part de Charles au détriment de celles de ses frères et ne rendit donc pas *Mayence* à Lothaire ;

7° un dernier partage eut encore lieu, en 839, à Worms. L'empire, à l'exception de la Bavière et de quelques pays annexés, y fut divisé en deux

parts. Lothaire choisit la part orientale comprenant *Mayence* ;

8° le traité de Verdun, qui mit fin, en 843, à la guerre survenue entre les trois frères à la mort de leur père, enleva définitivement à Lothaire *Mayence*, Worms et Spire, qui firent partie du lot de Louis le Germanique.

Lothaire a donc certainement frappé monnaie à *Mayence* de 839 à 843 et il a pu y forger des espèces, et cela avec plusieurs interruptions, entre les années 817 et 839, si l'on admet que le partage de 817 et surtout son élévation à l'empire en cette même année lui ont attribué ce droit souverain.

Notre denier pèse, avons-nous dit, 1 gr. 325. En lui attribuant une perte de poids de 1/20 due à la rognure et au frai, car la pièce est assez usée, il a dû peser 1 gr. 391, poids qui, d'après le système si ingénieux des étalons *dérivés* ou *intermédiaires* du général Cochetoux (1), correspondrait à un étalon de 6,912 grains français, soit 6,144 grains d'argent pur et 3 demi-onces ou 768 grains de cuivre, la frappe étant alors toujours de 240 deniers à la livre.

V^{te} BAUDOUIN DE JONGHE.

(1) V. *Essai sur le monnayage royal de la 2^e dynastie française de 752 à l'introduction du marc sous Philippe I^{er}* dans les *Mémoires et comptes rendus des séances du Congrès international de numismatique tenu à Bruxelles les 5, 6, 7 et 8 juillet 1891*.